



# PLEUDIHEN

Village

06/04/2018 n°1947

[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)

## COMPTE-RENDUS des dernières séances de Conseil Municipal

### Conseil municipal du 15 février 2018

Le Conseil Municipal a décidé de prolonger la convention avec l'association d'insertion Steredenn pour l'année 2018 afin qu'elle réalise les travaux d'entretien et de création des chemins de randonnée pédestre conformément aux exigences du Contrat de Baie. La dépense de 9 750 € sera inscrite au budget primitif 2018. Le conseil a renouvelé le contrat de capture et de gestion de la fourrière animale avec la Société Chenil Service de Plérin pour 2 389,37 € TTC et le contrat d'entretien du terrain synthétique par Sportingsols pour 2 535 € HT

Le conseil a ensuite étudié les diverses propositions de matériels pour l'entretien des sols Flotex du restaurant scolaire. C'est la solution du nettoyage par la vapeur qui a été retenue car elle n'utilise aucun produit chimique. C'est le matériel Duplex présenté par Comptoir de Bretagne qui a été choisi pour un investissement de 2 138 € HT.

### Conseil municipal du 15 mars 2018

Le conseil municipal avait pour objet l'examen et le vote du compte administratif 2017 tel qu'il a été étudié par la commission des finances. Présenté Mr PANGAULT 1<sup>er</sup> adjoint, ce compte administratif rend public les dépenses et les recettes de fonctionnement ainsi que l'investissement réalisé. En fonctionnement les dépenses courantes (charges à caractère général, charges de personnel, charges financières et diverses charges de gestion...) s'élèvent à 1 694 381,66 €. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 978 496,57 €. Il en résulte un excédent de fonctionnement de 284 114,91 €. Pour l'investissement la dépense principale est liée à la construction du restaurant scolaire pour 846 523,77 €, le total des dépenses d'investissement est de 1 181 787,74 €. Les recettes d'investissement sont de 1 135 395,08 € dont un emprunt de 800 000 € pour la réalisation du restaurant scolaire. Il en résulte un déficit de 46 392,66 €. Le bilan global montre un excédent de 237 722,25 €

Le conseil municipal à l'unanimité a donné acte à Mr le Maire pour sa gestion des fonds communaux et a voté, en tenant compte des bilans précédents la répartition des résultats constatés soit 338 212,04 € en gardant 58 212,04 € pour le budget fonctionnement 2018 et d'affecter 280 000 € à l'investissement 2018

Pour le budget annexe concernant la maison de santé Laennec, en fonctionnement les dépenses s'élèvent à 72 845,57 € et les recettes à 68 357,28 € et en investissement les dépenses à 114 965,38 € et les recettes à 197 653,52 ; le bilan global est un excédent de 22 122,86 €. Ce compte administratif a été adopté par le conseil municipal à l'unanimité.

Par ailleurs le conseil municipal a décidé de prolonger en 2018, le dispositif « argent de poche » à destination des adolescents de 16 à 18 ans et d'y consacrer 900 € soit 60 missions de 3h consacrées à la collectivité.

Bertrand PANGAULT, 1<sup>er</sup> adjoint

## CENTRE CULTUREL

[bimpleudihen@wanadoo.fr](mailto:bimpleudihen@wanadoo.fr)

### ✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	



Exposition de peinture sur soie, faïence ou bois par Michel PERCEVAUX du 7 avril au 5 mai 2018

« Influencé par les faïences couvrant les salons et pièces à vivre de la Tunisie où pendant ma jeunesse je passais des vacances en famille, puis impressionné par les faïences peintes couvrant les murs des maisons du Portugal, tout naturellement m'est venu le besoin de peindre les paysages de Bretagne sur des carreaux de faïence quitte à me laisser parfois influencer par des courants de peinture tels que le fauvisme, l'impressionnisme, le cubisme ou le naïf. »

Michel PERCEVAUX

## Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)

Médecin : 15

Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le **Mardi de 9h à 11h30** en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

## MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : **mardi 17 avril**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

## La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

Extrait des récits de Monsieur Jean Pépin : « L'abri 320 ».

« Le groupe des trois batteries (d'artillerie) se trouvait réuni. A moins de 100 mètres des pièces (canons) se trouvait un **abri formidable désigné sous le nom d'abri 320**. C'étaient les Allemands qui l'avaient creusé, aménagé et, c'était bien le plus bel abri que j'aie rencontré. Il s'enfonçait à 9 mètres sous terre et pouvait avoir une vingtaine de mètres de longueur sur 5 ou 6 de large. Au fond, il y avait un couloir et une quantité de petites cellules aménagées d'un côté de ce couloir. A une des extrémités il y avait une assez grande pièce qui avait certainement été prévue pour un état-major. Naturellement, c'est le cas de le dire, il y faisait noir comme sous terre. Aussi, un moteur à essence se mettait en marche, de 9 heures du matin à 9 heures du soir pour fournir le courant électrique pour l'éclairage de l'abri. Ce palace (?) fut occupé par tous les officiers du groupe et par les bureaux. **C'est là que, Marcel Chauvel et moi-même, nous passâmes environ trois mois**. A l'abri des obus, bien sûr, mais dans des conditions hygiéniques déplorables. L'abri n'était aéré que par les entrées, une à chaque extrémité. L'air y descendait parcimonieusement. Mais le pire c'était le moteur qui nous dispensait la lumière. Cet engin à essence dégageait des gaz qui s'accumulaient au fond de l'abri. C'était irrespirable. Heureusement que, pendant l'arrêt – de 9 heures du soir à 9 heures du matin – l'air se renouvelait un peu. Il fallait être jeune pour vivre dans cette atmosphère. Pour nous, les bureaucrates, notre travail était au fond, mais nous allions quand même voir le jour de temps en temps : nous en avions besoin et ce n'était pas pour admirer le paysage.

Quoi qu'il en soit, **notre séjour à l'abri 320** ne fut pas à marquer d'une pierre noire même si notre bureau n'était pas grand et fort encombré de deux couchettes garnies d'un peu de paille – une mauvaise table, des sièges de fortune – et nos sempiternelles caisses de comptabilité. Les autres bureaux étaient à la même enseigne. Quant à la grande pièce, elle servait de mess (salle à manger) aux officiers. **Tous les dimanches l'abbé Le Bihan y disait la messe. Presque tous les officiers et pas mal d'hommes (soldats) y assistaient**. Bref, c'était assez bien organisé.

Ce fut là que nous arriva, à **Marcel Chauvel et à moi**, une aventure assez plaisante et que je n'ai pas oubliée. « En cette toute **fin d'hiver 17-18**, on commençait à prévoir que la guerre ne serait pas éternelle. **L'Amérique arrivait à notre secours**. En attendant, il fallait des munitions – de plus en plus de munitions – et le cuivre manquait pour fabriquer des douilles d'obus. Il était facile d'en récupérer car, lorsque les obus étaient tirés, les douilles restaient sur place. Il y en avait des milliers et des milliers, de tout calibre, sur tous les champs de bataille - et, plus particulièrement dans le **secteur de Verdun** – Leur récupération fut décidée. Et comme elle n'était pas toujours sans danger, quelle représentait un certain travail qui ne pouvait se faire que la nuit, il fut convenu en haut-lieu que les Généraux pourraient accorder des primes pour ce ramassage. Ce fut une erreur, car il aurait été beaucoup plus simple que ces primes soient uniformes au lieu d'être soumises au bon plaisir des Généraux de Corps d'Armée. Quoi qu'il en soit le 1<sup>er</sup> Groupe du 10<sup>ème</sup> de Dinan (**Régiment d'Artillerie de Campagne / R.A.C.**), et particulièrement la 2<sup>ème</sup> Batterie, se distingua dans ce genre d'exercice : **des quantités impressionnantes de douilles** furent expédiées vers l'arrière. Les primes n'étaient pas élevées mais, sur la quantité, cela devait faire une somme assez coquette. Les états pour le paiement furent établis par les bureaux. Lorsque les Chefs se présentèrent à la Sous-intendance, à **Verdun** pour le « Bon à payer », les difficultés commencèrent. Pendant la période de ramassage nous avons été rattachés à divers Corps d'Armée. Il n'y avait pas de tarif unique. Chaque Général avait son tarif personnel et l'on nous pria de recommencer plusieurs fois les états sur de nouvelles bases. De toute évidence, on ne voulait pas payer et on espérait bien qu'en créant des difficultés, les intéressés laisseraient tomber. C'est ce qui arriva pour la 1<sup>ère</sup> et la 3<sup>ème</sup> batterie. Mais le Capitaine Mulsant (commandant la 2<sup>ème</sup> batterie) jura qu'il toucherait ce qu'on lui devait pour cette récupération. Pour lui, cela devint un point d'honneur. Tous les officiers du Groupe que cela amusait fort, attendirent les événements.

Cela devenait de plus en plus compliqué : on voulait nous avoir à la fatigue. Quel travail ! Enfin, un beau jour, Marcel revint avec le fameux « **Bon à payer** ». Le Capitaine était rayonnant et les autres riaient jaune. La somme n'était pas énorme : **une dizaine de mille francs**, mais c'était des **francs or** et cela représenterait aujourd'hui plus de **deux millions d'anciens francs**. Somme qui était à répartir uniformément entre tous les hommes de la Batterie quelque soit leur grade, et cela constituait un joli pécule pour chacun. » (A suivre).

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.



### STADE PLEUDIHENNAIS

- **Vendredi 06/04 - Chpt FOOT LOISIR. Journée 21. Seniors (30 Ans et +)** reçoivent l'US PLOUASNE St JUVAT, à 21h. T synth.
- **Samedi 07 Avril - Chpt Jeunes de LIGUE. Journée 15. U 17 A (R3)** reçoivent le GJ Traou POMMERIT 1, à 14h. T synth. **Chpts Jeunes de DISTRICT. Journées : 15 et 11 phase 2. U 15 A (D1)** se déplacent au GJ Pays de BROONS - LANRELAS 1, à 15h. **U 15 B (D4)** se déplacent au GJ Gouessant Foot COËTMIEUX 2, à 15h30. **Football à 8 de DISTRICT**. Voir avec les encadrants. **Ecole de Football**. Voir avec les encadrants.
- **Dimanche 08 Avril - Chpt SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 18. Seniors A (R3)** se déplacent à l'US St MALO 3, à 13h30. **Seniors B (D1)** se déplacent à l'US BRUSVILY 1, à 15h30. **Seniors C (D3)** reçoivent l'ES St CAST le GUILD0 2, à 15h30. Terrain synth. **Seniors D (D4)** reçoivent le FC TREVRON 2, à 13h30. Terrain synth.

**PENSIONNES de la MARINE MARCHANDE - le Mardi 24 avril**, l'association organise à l'occasion de la grande braderie de printemps Armor-Lux à Quimper, une journée avec déjeuner au restaurant « Le Coat Hellen » au cœur du Pays Bigouden, promenade au parc botanique de Cornouaille, visite au musée des minéraux. Cadeaux à tous les participants + tombola gratuite pendant le déjeuner. Tout compris pour 55 €. Ouvert à tous. Contact : Michel Coquart 02.96.83.22.78

Dans le cadre des **RDV DE LA SOPHRO**, l'association **Sur le Chemin en Soi** - qui propose chaque semaine des séances de groupe de sophrologie - vous informe qu'il reste encore quelques séances hebdomadaires avant la fin du 1er cycle trimestriel 2018 (fin le 27 avril prochain). Les séances se déroulent les lundis à 18h, les mardis à 12h30 et les vendredis à 10h30. Du fait des jours fériés de mai, le 2ème cycle trimestriel démarrera, en fonction des séances, le vendredi 11, lundi 14, et mardi 15 mai, pour une proposition d'un cycle de 10 séances (fin la 3ème semaine de juillet). D'une durée moyenne d'1h, la séance coûte 7 € (une seule séance par personne par semaine ; il est possible de varier le jour d'une semaine sur l'autre). **Informations et réservation** par téléphone au 02 96 39 24 16 ou par mail : [contact.surlechemin@gmail.com](mailto:contact.surlechemin@gmail.com)

**R.J.A - BOURSE aux VETEMENTS** salle des fêtes - Jouets- Puériculture printemps-Eté. **DEPOT – Mardi 10/04**, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 20 articles par personne chaussures comprises (propres, en bon état et repassés). 2€ par dépôt. **VENTE – Mardi 10/04, de 18h à 20h et mercredi 11/04, de 9h à 16h**. Paiement en espèces souhaité. **REPRISE – Jeudi 12/04**, de 14h à 17h. (Tout article non repris ce jour sera acquis à l'association RJA).

### INSCRIPTIONS aux ECOLES

**ECOLE COMMUNALE « ENTRE TERRE ET MER »**. Prenez un premier contact avec la directrice de l'école communale et convenez d'un rendez-vous afin de visiter et rencontrer le personnel de l'école. Ensuite rendez-vous en Mairie pour une première inscription, avec le livret de famille. Lors de la visite de l'école communale, vous rencontrerez l'enseignante et son assistante et nous vous expliquerons comment se passe la rentrée. RDV au 02.96.83.21.29 ou par mail : [ecole.0221556x@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0221556x@ac-rennes.fr)

**PORTES OUVERTES à l'ECOLE NOTRE-DAME - La rentrée 2018 se prépare** L'équipe enseignante vous accueillera le **vendredi 20 avril, de 16h30 à 19h30 à l'école Notre-Dame** (3 Rue de Bellevue (maternelle) et 3 Rue des Frères Lamennais). Venez découvrir nos locaux et nous rencontrer ! »



**BREIZH BOCAGE** - Dans le cadre du Contrat Territorial Rance aval Faluns Guinefort, porté conjointement par COEUR Emeraude et les intercommunalités du territoire, le programme Breizh Bocage se déployait en 2017 sur 5 communes dont Pleudihen-sur-Rance. Finalement, ce sont environ **1,5 km de haies bocagères** qui ont été plantés cet hiver sur la commune. Pour information, le programme Breizh Bocage reste ouvert jusqu'en 2020. Il reste donc encore un peu de temps aux exploitants agricoles qui auraient des projets de plantation pour profiter de travaux bocagers gratuits. Pour toute demande d'information, veuillez contacter le Technicien Bocage référent : **Sylvain Fouillet ; 06.09.15.38.16 ; [sylvain.fouillet@coeuremeraude.org](mailto:sylvain.fouillet@coeuremeraude.org)**